L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 5 JUILLET 1890.

# OFFICIEL.

## Assemblée Générale

— DE —

## L'ETAT DE LA LOUISIANE.

## Session régulière de 1890.

No 37.] LOI

Pour pourvoir à la manière dont les honoraires des jurés et des témoins dans l'Etat (la paroisse d'Orléans exceptée) devront être payés et perçus.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Qu'il sera du devoir des greffiers des Cours de district de l'Etat (la paroisse d'Orléans exceptée) d'émettre sans rétribution des certificats de présence, à la Cour, dans toutes les affaires, aux jurés et aux témoins.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que les jurys de police des différentes paroisses de l'Etat devront fournir aux greffiers des Cours de district des blancs pour faire les certificats de présence à l'usage des jurés et des témoins. Les dits jurys de police pourvoiront au paiement des honoraires des greffiers accordés par la loi pour l'émission des dits certificats.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi en conflit avec la présente est rappelée, et que la présente loi aura tout son effet dès qu'elle sera promulguée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

MURPHY J. FOSTER,
Président par intérim du Sénat.

Approuvé, le 27 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme.
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 38.] RÉSOLUTION CONCURRENTE

Attendu que les dépenses des départements participant au fonds judiciaire dans la Cour de la Nouvelle-Orléans, est hors de proportion avec les recettes desdits départements,—

Résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de de la Louisiane, Que les chefs des différents départements participant au fonds judiciaire de la ville de la Nouvelle-Orléans, sont requis de réduire les dépenses et les salaires de leurs départements respectifs à quatre vingt pour cent des recettes desdits départements.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

MURPHY J. FOSTER,
Président par intérim du Sénat.

Approuvé, le 27 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

### THÉATRE DE L'OPERA.

Nous recevons à l'instant même de M. Durieu, une lettre datée de Paris 21 juin dont nous extrayons les lignes suivantes qui intéressent vivement nos lecteurs :

"J'ai le plaisir d'ajouter aux noms déjà connus les engagements suivants :

"M. Cottet, fort ténor en tous genres; Lyon, Nantes et l'étranger. C'est un bel homme ; 35 ans environ ; grande voix et beaucoup de chaleur dans le jeu.

"Mme Cottet, forte chanteuse en tous genres. Belle voix et musicienne. Cette dame a chanté sur plusieurs grandes scènes de France : Lyon, Toulouse et à l'étranger.

"Je vous adresse quelques extraits de journaux flatteurs à juste titre pour Mme Potel-Bernard. Au dire de tous ceux qui la connaissent, c'est un grand talent dans toute l'acception du mot.

"M. Merrit, le fort ténor que j'ai engagé, vient d'obtenir un grand succès à Caen, où il était allé en représentation. Il y a chanté *la Juive* et *les Huguenots*.

"Mlle Lecour, la première d'opérette, engagée pour la saison prochaine à la Nouvelle Orléans, vient d'obtenir un grand succès dans *Joli Gilles*, dans plusieurs villes où elle était en représentations d'été.

"Jusqu'à présent l'ensemble de la troupe est à succès. Je sais avec quelle impatience on attend mes artistes à l'œuvre et tous sont pleins d'émotion en pensant à ce début qu'on leur dit si grandiose à la Nouvelle Orléans."

Un correspondant écrit de Nice, à la suite d'une représentation de *Lakmé* :

"Mme Potel a chanté avec les qualités d'une grande contatrice le rôle écrasant de Marguerite ; elle a été particulièrement applaudie dans l'air des *Bijoux*, qu'elle a chanté merveilleusement ; elle a enlevé le trio final : *Anges pure, anges radieux!* d'une façon remarquable.

Un autre journal, dont la lettre ne nous a pas été envoyé, écrit : "Le second acte du *Pré aux Clercs* nous a fait apprécier une fois de plus l'étonnante virtuosité de notre excellente diva, Mme Potel-Bernard, dans l'admirable air qui commence l'acte."

Plus loin : "La soirée s'est terminée par le 4ème acte de *la Traviata*. Dans le rôle de Violetta mourante Mme Potel-Bernard vous donne le frisson et l'émotion se trahit sur toutes les physionomies. Quels accents et quelle tragédienne que notre prima donna. Le rideau s'est relevé sur une tempête d'applaudissements et la scène a été jonchée de fleurs! Voilà un souvenir que nos baigneurs et notre population conserveront précieusement."

Un avocat est appelé comme témoin dans une affaire.

Le juge, s'apercevant qu'il ment comme on arracheur de dents, l'interpelle avec douceur :

—Voyons, oubliez pour un instant votre profession, et dites nous la vérité!

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre jaunie, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive :
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite de mauvais état des affaires, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1890.**—Indications : Pour la Louisiane : Temps averses dans la partie sud ; vents variables ; température stationnaire.

**Température du 4 juillet 1890.**
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

| | Fahrenheit | Centigrades |
|---|---|---|
| 7 heures du matin | 82 | 28 |
| Midi | 92 | 33 |
| 3 P. M. | 90 | 32 |
| 6 P. M. | 89 | 31 |

**MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCES**

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

**Mariages.**

Harry L. Taylor à Mlle Louise H. Hincks.
Walter Tillman à Mlle Alice Dicrce.
John Roper à Mlle Lena Miller.
Frank Piot à Mlle Julia Cronan.
Frederick A. Lay à Mlle Julia C. Hornet.
John P. Douglass, Jr. à Mlle Julia Weigel.
Thomas A. Smith à Mme Vve Henrietta Cripple.

**Naissances.**

Mme Jacob Seitz, un garçon.
Mme John Kelly, un garçon.
Mme Wm. U. Rosenthal, une fille.
Mme Mod. Campbell, une fille.
Mme Michel D'Antonio, une fille.
Mme Gustave A. Manthy, une fille.

**Décès.**

Mme Vve Mary Dunn, 61 ans, 182 rue Clippewa.
W. R. Collins, 31 ans, Hôpital de Marine.
Mlle Marie K. Altmann, 18 ans, 96 rue Prytanée.
Terrance Mendel, 11 mois 119 rue Ste Marie.
Mary A. Lamana, 13 mois, Gouldsboro Line.
Mlle Armance Barbarin, 53 ans, 194 rue Duvergne.
Auguste Dupapier, 8 mois, Bayou St Jean.
Joseph H. Lauve, 34 ans, Gretna, Lne.
Mme Johanna Michaelson, 53 ans, 465 rue Dauphine.
Floyd Jourdan, 17 ans, 343 rue Jackson.
Agathe E. Antoine, 18 mois 3 rue Kederec.
Jeanne M. E. Barberot, 9 jours, 143 rue Dauphine.
Mme Catherine Reppel, 44 ans, 296 rue Annonciation.
Mme Marie Trige, 47 ans, 10 rue Peters, côté Nord.
Virginie Thibelle, 4 ans, 568 rue Bourgogne.
Chas Granger, 6 mois, 209 rue Cypress.

### La nouvelle loi du dimanche.

Le Sénat et la Chambre ont voté, jeudi, la nouvelle loi du dimanche. Le Sénat y a introduit un amendement déclarant que toute ville de 10.000 âmes (au lieu de 25,000 comme dans le projet primitif) serait autorisée à faire, par l'intermédiaire de son conseil de ville, ses propres règlements pour l'observation du dimanche.

Nous voilà donc affranchis, car nous supposons que le gouverneur approuvera le bill de la loi vexatoire contre laquelle la Nouvelle Orléans protestait vainement depuis plusieurs années.

Voici comment les suffrages se sont partagés :

SÉNAT—Pour la nouvelle loi amendée, c'est-à-dire pour l'affranchissement de la Nouvelle Orléans.

Angustin, Behan, John S. Boatner, J. B. Boatner, Cage, Cross, Cordill, Demas, Dunn, Davis, Estopinal, Goldthwaite, Guichard, Hampton, O'Sullivan, Posey, Robson, Soniat, Schenck, Simms, Step—21.

CONTRE—Avery, Amacker, Decker, Foster, Heard, Levert, Lott, Montgomery, Vance—9.

ABSENTS—Duggan, Henry, Prescott, Provosty, Phipps, Smith—6.

A la Chambre :

Pour la nouvelle loi : 62 voix. Contre, 26.

### La Législature.

La solennité du 4 juillet n'a pas empêché hier les deux chambres de la Législature de siéger. Elles se hâtent, car la session expire jeudi prochain, 10 juillet.

On pense que le gouverneur renverra, lundi, à la chambre, le bill de la Loterie avec son véto.

### LE 4 JUILLET.

Le 114ème anniversaire de la déclaration de l'Indépendance Américaine a été généralement célébrée en ville par des pique-niques et des fêtes, la clôture de tous les établissements publics et des salves d'artillerie. Outre les nombreuses parties de plaisir organisées par les partictiliers, il y a eu plusieurs fêtes données par les associations.

Les Gardes Continentaux ont donné un pique nique au parc Audubon. La Loge Columbus No 24 à la plantation Olivier. L'Association des Pompiers du Sixième district a organisé une excursion à Abita Springs et Covington. L'Américain B. Association a donné une splendide fête au West End et la Young Men's Excelsior a choisi le Fort Espagnol. Entre le steamer *Camelia* a fait deux fois la traversé du lac et amené de nombreux excursionnistes.

La population s'est partagée entre ces diverses fêtes et a saisi avec empressement cette occasion de montrer son patriotisme pour la manifestation du peu le temps était on ne peut plus propice.

**Avis officiel.**—Nous sommes priés d'annoncer au public qu'il a été dérobé le 12 mai, au ministère des finances de France, un assez grand nombre de coupons de rente 4 1/2 0/0, échéant le 16 mai 1890.

1. 138 coupons de 75 francs l'un.
2. 138 coupons de 125 francs l'un.
3. 27 coupons de 225 francs l'un.
4. 120 coupons de 250 francs l'un.
5. 21 coupons de 562 francs 50c. l'un.
6. 10 coupons de 1,125 francs l'un.

**Cour Civile de District.**—Les successions Geo. F. Knight et Marie Ehler sont ouvertes.

Roudolph & Kirk contre les Cotton Yardmen—L'injonction demandée leur est refusée.

Jean Peduky contre la Texas and Pacific R. R. Co., en $25,000 de dommages.

**Black Bridge.**—Le Pont Noir a été livré hier de nouveau à la circulation.

**Les fêtes de demain.**—La Minerva B. A. célébrera demain son 13me anniversaire au West End par une fête suivie d'un banquet. Le comité d'organisation se compose de MM. H. W. Sievers, C. C. Piper, C. P. Miller, E. M. Wells, F. Bell, N. Jung, P. Vidal, J. Heppler, E. Vauthier, E. Schoppler.

—La Juvenile Spanish Union a organisé au Southern Park, au profit de son fonds de secours, un festival auquel on pourra assister moyennant la somme de 25 cents. La fête se terminera par un bal.

—Une très intéressante fête, promenade-concert et soirée dansante suivra le wherry race qui aura cours demain par les membres du Club Athlétique Chalmette à leur pavillon. La course aura lieu à 5 heures de l'après-midi.

**Maladie de cœur.**—Hier à 8 h. 30, on a appelé l'ambulance au No 48 Exchange Alley, pour transporter à l'hôpital un nommé W. G. Vonsacha, qui souffrait d'une maladie de cœur.

**Chute.**—Un nommé John Conrad, âgé de 30 ans, qui conduisait un buggy sur la voie des chars de la rue des Remparts, a été jeté à terre et légèrement blessé.

**Blessé.**—Un charpentier nommé Sawburg, âgé de 38 ans, qui travaillait à la maison en voie de construction, coin Espagne et St-Claude, a été grièvement blessé à la tête par la chute d'une pile d'ardoises.

Il a été transporté chez lui, coin Villéré et Musique, dans la voiture d'ambulance.

**Insolation.**—Les étudiants ont été appelés, hier soir à 6 heures 30, coin Decatur et Jefferson, pour soigner un Allemand nommé Fritz Schweifeld, âgé de 36 ans, et qui souffrait, depuis le matin, des suites d'un coup de soleil.

**Disparition.**—Depuis le 1er juillet, on est à la recherche d'un nommé Alfred Reggio, demeurant No 563, rue Bagatelle et travaillant à la Banque Nationale d'Etat.

Il mesure environ 5 pieds 8 pouces et a les cheveux bruns. A la date de sa disparition il était vêtu d'un paletot sombre, d'un pantalon gris et de bottines à boutons.

Reggio a l'habitude de parler très vite.

## DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

### FRANCE.

**Le journal le Temps.**

Paris, 4 juillet—Le journal le *Temps* écrit que le gouvernement anglais a accepté le principe de compensation à la France, pour le protectorat anglais sur Zanzibar. La nature de la compensation n'est pas fixée.

**Le procès des nihilistes.**

Paris, 4 juillet—Le procès des nihilistes arrêtés ici il y a quelque temps, a commencé aujourd'hui. Les prisonniers ont persisté à affirmer qu'ils s'occupaient simplement de chimie et qu'ils ont été victimes d'un *agent provocateur* qui a disparu depuis.

**Réception d'un drapeau américain par les étudiants.**

Paris, 4 juillet—Les membres de l'Association des Artistes Etudiants Américains ont reçu aujourd'hui le drapeau qui leur a été envoyé par le Président Harrison. Il leur a été présenté par M. Reid, ministre des Etats Unis. M. Anderson, président de l'Association, a prononcé un discours auquel ont répondu M. Reid et le Gén. Foster.

Six cent cinquante personnes assistaient à la cérémonie, qu'il n'a pu avoir lieu dans les jardin à cause de la pluie. Les appartements, trop petits, étaient encombrés de monde.

M. Anderson a exprimé à M. Reed la reconnaissance des étudiants pour la présentation qu'il leur faisait en personne, d'un drapeau qui leur rappelait le pays natal, et il l'a chargé de transmettre les remerciements de l'association au généreux donateur.

Un lunch a été servi et un concert a terminé la soirée.

**Les carabiniers américains.**

Berlin, 4 juillet—Les carabiniers américains ont donné un grand banquet au Kaiserhof.

Le Dr Weber présidait.—Parmi les invité figuraient M. Phelps, ministre des Etats-Unis et sa femme.

**Nouvelles Diverses par le Cable.**

Londres, 4 juillet—Le Dr Peters est arrivé à Ungara.

Le Sénat français a approuvé le droit de trois francs imposé sur le maïs.

Les vins faits avec le raisin devront à l'avenir payer des droits en France.

Le ministre guatémalien à Paris nie que le Guatémala ait une attitude hostile à l'égard du San Salvador.

Quand le nouvel ordre oui vient d'être lancé sera mis en vigueur, l'Allemagne n'aura que six cents hommes de troupes dans l'Afrique Orientale.

Cinquante mille polonais russes sont à Carcwo, pour voir inhumer de nouveau le corps du poète Mowiecki.

Les nouvelles reçues du Mexique annoncent que le rédacteur du journal *Fos* de Mexico a été jeté en prison et son journal dénoncé par le gouvernement. On ne dit pas pourquoi.

M. Frederich Spielhagen, le romancier allemand, a le typhus. Il est à bout.

Les inondations à Tomish, Sibérie occidentale, ont causé de grands dommages à la propriété. Un grand nombre de personnes ont péri.

Les avis reçus de Rome disent que l'Angleterre a cédé Souakim à l'Italie et celle-ci lui a donné en échange Somali.

**Choléra.**

Londres, 4 juillet—On a constaté hier à Valence trente nouveaux cas de choléra et cinq décès.

**Convention signée à Paris.**

Le Caire, 4 juillet—La Convention relativement à la conversion de l'emprunt de $500,000 livres sterling, a été signée hier à Paris.

**Naufrage à la suite d'une collision.**

Londres, 4 juillet—Le steamer anglais *Regina*, parti pour Londres, a sombré près de Calcutta à la suite d'une collision avec un autre steamer, le *Maria*. Celui-ci a reçu quelques avaries.

**Chine et Russie.**

St Pétersbourg, 4 juillet—La Russie, pour contrebalancer le résultat des plans de la Chine, dont l'intention est de faire de la Mongolie un poste avancé contre la Russie, en construisant des chemins de fer et des forteresses dans ce pays, a décidé de hâter la construction du chemin de fer Sibérien et d'augmenter les garnisons des provinces Amur et Usieri.

Le gouvernement va colonier ces provinces dont les Chinois sont peu nombreux.

Une commission russe ayant son quartier-général à Vladivostock surveillera l'exécution de ce plan.

### NOUVELLES D'ANGLETERRE.

Londres, 4 juillet—Lord Salisbury a annoncé aujourd'hui à la chambre des lords que le traité Anglo-Allemand avait été signé mardi.

Il a demandé la déposition d'un bill confirmant la cession d'Héligoland dit sant qu'elle soumet les habitants aux lois allemandes à l'exception de ceux qui habitent présentement le pays et en faveur desquels avait faite une exception relativement à la conscription.

Le bill viendra jeudi prochain en seconde lecture.

M. Brice a soumis aujourd'hui à la Chambre des Communes une pétition signée de 45,000 habitants de Terre Neuve, dans laquelle ils demandent au Parlement de régler la question des pêcheries.

M. Vernesy a demandé si le gouvernement reconnaissait les prétendus droits de la France en vertu desquels elle est autorisée à pêcher le homard et à établir des usines de mise en conserve à Terre-Neuve.

Sir James Ferguson, sous-secrétaire des affaires étrangères, a dit que le gouvernement ne reconnaissait pas ces droits.

En réponse à une question de M. Schwan, qui s'informait si le gouvernement avait reçu avis d'un mouvement de troupes russes sur la frontière arménienne pour obtenir le paiement de l'indemnité de guerre turque, Sir James Ferguson a déclaré qu'il ne pouvait pas confirmer ce bruit.

**Le patriarche arménien.**

Constantinople, 4 juillet—Le patriarche arménien a envoyé une note au Sultan, dans laquelle il donne des détails relativement aux griefs des chrétiens arméniens. Il dit qu'un grand nombre de ceux-ci ont été arrêté sans raison; que les églises ont été profanées. Il termine en disant qu'il donnera sa démission si l'on ne fait pas droit à ces griefs et si justice n'est pas faite.

**Une expédition en Australie.**

Victoria, 4 juillet—L'expédition du lieutenant Seton Karr dont la mission était de découvrir un défilé dans les chaînes de montagnes de Chilicot à la rivière Ashleck est revenue à la côte après avoir complètement réussi en moins de temps qu'elle ne s'y attendait.

Après une absence d'un peu plus de deux mois, le lieutenant Seton-Karr est maintenant à Vancouver.

Il dit que le résultat de son expédition a dépassé son attente. Les Indiens du Chilicot n'ont pas attaqué son escorte, sur l'assurance qui leur a été donnée par les membres de l'expédition qu'ils ne venaient pas dans un but commercial.

De Kikowan, le dernier camp indien, à 30 milles de Chilicot, le lieutenant a remonté le cours de la rivière Icobard à pied, puis en canot jusqu'à Kichena, d'où il a regagné la frontière nationale en radeau.

Il a continué jusqu'au glacier où il a été retenu par la température. A quatre milles au dessus de la nouvelle passe a été découvert un ruisseau qui se jette dans l'Altesheck, une grande rivière qui part de St-Elasa et se dirige l'estement vers l'ouest. Elle est profonde. Jusqu'à l'embouchure les chevres sont nombreuses. Le retour a été plus périlleux. Un mineur s'était joint à l'expédition dont membre ont été jetés dans les rapides. Un d'entre eux s'est noyé. A part cet accident la dangereuse traversée de ces rapides a été effectué assez heureusement.

### LEGISLATURE.

**Chambre.**

Baton Rouge, 4 juillet—La Chambre s'est réunie ce matin à 10 heures.

M. Dreyfous dit que comme la session touche à sa fin, il demande que les bills présentés maintenant ne soient pas envoyés à l'impression afin de gagner du temps.

Le comité des terres et levées fait un rapport défavorable sur le bill 315 de la Chambre.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur le bill 133 de la Chambre et les bills 154, 114 et 158 du Sénat.

Le comité d'agriculture, d'immigration et du commerce fait un rapport favorable sur le bill 146.

Le comité des affaires de la ville fait un rapport favorable avec amendements sur le bill 142 de la Chambre et sur le bill 11 du Sénat.

**Sénat.**

Baton Rouge, 4 juillet—Le sénat s'est réuni ce matin à 11 heures. Vingt-cinq sénateurs étaient présents.

Le bill 147 du sénat a été ajourné indéfiniment.

Un rapport favorable a été fait sur le bill 298 de la Chambre, réglant les licences qui doivent être payées à l'Etat par les compagnies et agences d'assurances étrangères.

Le bill 169 du Sénat et les bills 247, 183 et 160 de la Chambre ont été adoptés.

**Le torpilleur "Cushing."**

New York, 4 juillet—Le torpilleur *Cushing*, venant de Washington, est arrêté aujourd'hui dans le port et a été amarré à Brooklyn. M. Dougherty, qui le commande, dit que c'est un engin redoutable qui dépense très peu de charbon. Il en a dépensé quatre tonnes seulement pour franchir les 400 milles qui le séparaient de New York et cela sous pression de 50 livres et à raison de 12 1/2 nœuds à l'heure.

Chaque livre de charbon jeté dans le fourneau a été pesée. Sa cale est d'une capacité de 40 tonnes, ce qui lui permet de faire 4,000 milles sans renouveller sa provision. Le bateau a été secoué violemment par une grosse mer et quelques chauffeurs ont eu le mal de mer. Il a un mille en 1'57" sur les eaux calmes du Potomac, près de Mount Vergon' sous pression de 150 livres.

**Le gouvernement de la République Argentine.**

Buenos Ayres, 4 juillet—Le gouvernement a ajourné indéfiniment le bill d'emprunt.

**La banque nationale de Buenos Ayres.**

Buenos Ayres, 4 juillet—Vu la suspension du paiement des dividendes, les actions de la Banque Nationale sont tombées presque au pair, mais après les achats qui ont été faits hier pour des spéculateurs de Londres, elles sont remontées et sont cotées à 45 pour cent de prime.

**Noyé.**—Hier, à 3 P. M., un enfant de 13 ans, W. Columbus, demeurant au No 87 de la rue Bertrand, s'est noyé en se baignant dans le Nouveau Bassin, entre les rues Dupré et White.

Le coroner a été notifié.

### SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchonpitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Héritière.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
19 Magazine et St-André.
20 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12. Tchoupitoulas.
31 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
38 Station de Police du 2ème Precinct
57 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Frost.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13. Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Frost.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
74 Magazine et Girod.
77 Natchez et Tchoupitoulas
81 Canal et Camp.
82 Girod et Barone.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poloche.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14. rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée
132 St-Louis et Royale.
133 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
135 Bourgogne et Toulouse.
145 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prient et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Prence à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 22 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
618 Forces et Tchoupitoulas

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété du Second District.**

**Félix Blum, administrateur, vs Alexandre L. Burthéleny.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Esclaves, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Common, dite Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Cinq terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, bornés par les rues St-Philippe, Ursulines, Rendon ou Seconde et Lopez ou Troisième, désignés par les Nos de 1 à 5 inclusivement, carré No 9, mesurant, chacun trente pieds pour pouces de façade sur la rue St-Philippe, même largeur que sur la limite inférieure sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

OLIVA W. DREVEN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—aout 2

E. GARDES, PRES'NT. W. W. GILL ULT, CASHIER

AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP.

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.

15 juil—1an—dim, mardi, vend

## Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la **Salsepareille d'Ayer** eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il souffrait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

**Soulagement Permanent.**

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulageait jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Geneva Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

**Ayer's Sarsaparilla.**

Préparée par Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1, six flacons, $5. Valant 5 le flacon.

LEON QUEYBOUZE & CO.,
"GROUER" EN GROS,
—Importateurs de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
rodaite des Campagnes et de l'Ouest
ce vous varia

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales aiguës ou chroniques. Guérison possible quand le souffrant a assez de ressources avant d'avoir une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 6 onces 60 sous.

Le PÉNÉSICIDE (Bed Bug Killer) est déjà du vigoureux succès.

**Seul Bureau, 161, près Orléans.**

22 mai—

Proclamation Annuelle
DE QUARANTAINE.

DÉPARTEMENT EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Section 3049 des Statuts Réviser. de l'Etat, sur l'avis du Bureau de Santé de l'Etat, invitant le gouverneur à émettre sa proclamation annuelle de quarantaine contre les ports et localités désignés pour être mise en vigueur à partir du 1er mai 1890, savoir :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipage, passagers et bagages arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI et venant de toute américaine intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés. Tout à-dire navires qui auront à bord des malades atteints d'une maladie réputée contagieuse ou soupçonnée de leur arrivée, ou qui en ont eu malades à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantaine. Les équipages sans autre détention du navire ou des personnes sans quarantaine, nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection franche de quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la satisfaction maritime avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de la date de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantaine indiquée pour y être soumis à la désinfection et y être détenus. Navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole ou qui plus tard pourraient devenir infectés, seront soumis à la santé maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, sinon qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Biglettes, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya ou celles du Lac Charles, ou toute autre station quarantaine de l'Etat qu'pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, sinon qu'une complète désinfection.

En conséquence moi, FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, fai ligé conformément de émettre cette proclamation annuelle de quarantaine à partir du JAUDI 1er mai A. D. 1890 contre les ports ci-dessus désignés ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit :

Les officiers de la quarantaine aux différentes stations de l'Etat, ainsi, chacun spécialement sont tenus de veiller à l'exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder strictement contre toute infraction des dits règlements et des lois quarantaines de l'Etat.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 1me jour d'avril de l'an de N. S. mil huit cent quatre vingt dix.

FRANCIS T. NICHOLLS